

Note d'information aux familles concernant la réouverture de l'école Blanche et Théophile

Maupas de Percy

Cette note a pour but de vous préciser comment va se dérouler la reprise de l'école pour votre enfant. Elle s'appuie sur les prescriptions définies dans le protocole sanitaire national rédigé par le ministère, à destination des écoles et des collectivités territoriales et de l'ensemble de la communauté scolaire.

Cette situation inédite nécessite une adaptation qui va perturber le fonctionnement habituel de l'école.

Le retour à l'école est sur la base du volontariat pour les familles. Nous avons effectué un sondage afin de recueillir les décisions des responsables légaux des parents. La rentrée de toutes les classes aura lieu le mardi 12 mai.

L'emploi du temps des élèves sera flexible afin de nous permettre de limiter les effectifs à 15 maximum en élémentaire et 10 maximum en maternelle. Pour le moment, la présence des élèves est prévue pour tout le temps scolaire car les locaux et les personnels disponibles permettent de garantir la sécurité de tous et la continuité des apprentissages.

Cette organisation fixée jusqu'au 1^{er} juin pourra évoluer en fonction d'une première évaluation du fonctionnement. C'est pour cela que nous n'accepterons pas de rentrée entre ces deux dates (12 mai et 1^{er} juin). Si des parents hésitaient lors du sondage, vous pouvez prendre contact avec l'école afin d'indiquer votre décision finale.

Quand les élèves sont présents, ils sont soumis à l'assiduité scolaire.

L'encadrement des groupes

Votre enfant pourra être pris en charge par son enseignant ou/et un autre enseignant de l'école. A certains moments, un intervenant présent sur l'école pourra prendre un groupe dans la classe ou dans un lieu adapté pour pratiquer des activités physiques et culturelles, en alternance avec des temps d'enseignement.

Tous les personnels intervenant auprès des enfants seront équipés en masques, dont le port sera obligatoire dans toutes les situations où les règles de distanciation risqueront de ne pas être respectées.

Vous serez tenus régulièrement informés de la situation de notre école et de son évolution par le biais d'un affichage et par mail sur le nombre d'enfants accueillis, les conditions d'encadrement, la situation sanitaire, ...

L'accueil des élèves

Arrivée à l'école

Pour les maternelles, l'entrée sera par le portail de la cour de récréation. Les enseignantes accueilleront les élèves à leur porte extérieure. Un circuit sera mis en place avec des affichages.

Les élèves se laveront les mains dans les classes. Concernant les toilettes, vous n'aurez pas d'accès au bâtiment. Il est important que l'élève aille avant de venir à l'école. Une fois présent, les personnels emmèneront les élèves aux sanitaires.

Pour les élémentaires, il y aura également un circuit à suivre. Les élèves seront accueillis par les enseignants dans la cour de récréation. Ils devront se mettre en file indienne à 1 mètre de distance. Une fois le groupe complet, un passage aux toilettes et un premier lavage des mains sont effectués avant de se rendre en classe.

Les horaires d'accueil ne changent pas (8h35-8h45). Les locaux permettent de gérer le flux de personnes dans le respect des distances physiques.

Départ de l'école

Comme pour l'arrivée à l'école, nous vous demandons de respecter les mêmes consignes.

Nous vous demandons d'éviter tout rassemblement devant l'école et de respecter la distance physique de 1 mètre.

Aucune personne n'est autorisée à entrer dans les bâtiments scolaires.

La gestion sanitaire (gestes barrières, distanciation physique)

La distanciation physique

Dans les salles de classe, l'agencement des tables tiendra compte de la distanciation physique minimale de 1 mètre. Il en sera de même pour les petits lits dans le dortoir.

Les élèves seront formés à la conservation de la distanciation minimale et au respect des sens de circulation.

Tout brassage d'élèves sera évité afin de faciliter la recherche des cas contacts si nécessaire.

Nous savons toutefois qu'il sera plus difficile de tenir cette distanciation avec les élèves de maternelle.

Le lavage des mains

Le lavage des mains est essentiel. Il sera effectué plusieurs fois dans la journée.

Si un enfant éternue, se mouche ou tousse, l'usage du gel hydro-alcoolique pourra être possible sous la surveillance de l'adulte.

Si un enfant témoignait de la mauvaise volonté à respecter les gestes barrière, vous en seriez informés immédiatement afin de trouver avec vous très vite une solution. En cas de récurrence, nous pourrions être amenés à refuser son retour à l'école par mesure de précaution pour ses camarades.

Le port du masque

Pour les adultes

Les personnels intervenant auprès des enfants seront équipés en masques, dont le port sera obligatoire dans toutes les situations où les règles de distanciation risqueront de ne pas être respectées.

Pour les élèves

Le port du masque n'est pas obligatoire et non recommandé en élémentaire. Si vous souhaitez que votre enfant en porte un, vous pouvez prendre contact avec nous afin d'en discuter.

Il est proscrit en maternelle sauf pour des enfants présentant une pathologie respiratoire chronique.

L'avis du médecin référent sera requis pour les enfants présentant des pathologies.

La gestion du matériel

L'utilisation du matériel individuel sera privilégiée (stylos, crayon, gomme, mouchoirs jetables...). Nous vous recommandons d'étiqueter ce matériel au nom de votre enfant. Nous vous demandons également de vérifier le matériel dans la trousse de votre enfant.

Dans le cas d'une manipulation par plusieurs enfants, une désinfection sera effectuée et un lavage de mains sera proposé.

Il est interdit d'amener ou ramener du matériel à l'école ou à la maison. Pour la rentrée, les élèves ramèneront les cahiers et trousse dans le cartable mais par la suite, ils devront venir sans cartable. Pour les maternelles, il faudra amener un sac avec une tenue de change qui restera à l'école s'il n'est pas utilisé. Nous demandons également, s'il est possible bien sûr, que les élèves amènent un doudou qui restera à l'école pour la sieste.

La ventilation des classes et autres locaux

Les salles de classe seront aérées au moins 10 minutes le matin avant l'arrivée des élèves, pendant les récréations et pendant le déjeuner, si elles ne servent pas à cet effet, ainsi que le soir après le départ des élèves.

Le nettoyage

Avant la reprise, les classes n'ayant pas été fréquentée dans les 5 derniers jours ouvrés avant réouverture, il sera procédé à un nettoyage de remise en propreté selon le protocole habituel.

Les classes ayant servi à l'accueil des enfants de personnels indispensables à la gestion de la crise seront nettoyées et désinfectées selon le protocole de nettoyage approfondi. Par la suite, le nettoyage et la désinfection des sols, tables et chaises seront réalisés une fois par jour pour tous les espaces utilisés ou de passage.

Les zones fréquemment touchées (chasses d'eau, loquets, interrupteurs, rampes d'escalier, clavier d'ordinateur...) seront nettoyées et désinfectées plusieurs fois par jour.

Les couvertures individuelles pour la sieste seront lavées tous les deux jours.

En cas de survenue de symptômes évocateurs chez un élève, le protocole habituel de nettoyage serait mis en œuvre dans les 48 heures.

En cas de cas avéré (test positif), le protocole spécifique de nettoyage et désinfection minutieux serait mis en œuvre.

L'emploi du temps de la journée

Les premiers jours

Ils seront consacrés en grande partie à l'apprentissage des mesures barrière (lavage et séchage des mains, respect de la distance adaptée, appropriation du matériel individuel mis à disposition (table, jeux, livres...), à des temps d'échange avec les enfants, notamment sur leur vécu de la période de confinement.

Des bilans d'apprentissage permettront de conforter les acquisitions faites avant et pendant la période de confinement.

Le déjeuner

Si votre enfant déjeune à l'école, un repas sera servi par la collectivité dans la salle de cantine. Une rotation s'effectuera afin de limiter les croisements d'élèves et respecter la distanciation physique.

Comme à l'habitude, des personnels municipaux et intercommunaux prendront en charge les élèves sur le temps de cantine et de garderie.

Les récréations

Les récréations se feront par groupes de classes et seront décalées afin d'éviter des brassages d'élèves. Elles feront l'objet d'une vigilance particulière pour faire respecter la distanciation physique entre élèves. La cour sera divisée en deux.

Les élèves devront respecter la distance physique. En cas de pluie ou météo défavorable, les récréations pourront se faire dans les classes ou dans les salles de motricité.

Cours présentiel et cours distanciel

Les élèves présents à l'école suivront l'enseignement par les professeurs. Pour les élèves restant à la maison, nous continuerons l'envoi du travail à faire. Les parents devront continuer à aider les élèves car les enseignants seront moins disponibles que lors des semaines de confinement. Le travail sera identique que celui de la journée.

Procédure de gestion d'un cas suspect

En cas de survenue de symptômes (toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre) **à la maison**, évoquant un covid 19 de votre enfant ou d'un membre de la famille, nous vous demandons de bien vouloir garder votre enfant à la maison, de prévenir l'école, et de consulter votre médecin.

En cas de survenue de symptômes évocateurs à l'école (toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, avec ou sans fièvre), il sera isolé dans une pièce avec un masque.

Vous serez contactés aussitôt par l'école pour venir chercher votre enfant. Dans cette éventualité, vous veillerez à bien actualiser vos coordonnées téléphoniques.

Il vous sera rappelé la procédure à tenir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera des modalités de dépistage le cas échéant.

Votre enfant ne pourra revenir en classe qu'après avis du médecin traitant ou du médecin de l'éducation nationale.

En cas de test positif de votre enfant, des modalités de dépistage des cas contacts et d'évictions seront définies par les autorités sanitaires en lien avec les autorités académiques. Des décisions de quatorzaine, de fermeture de classe ou de l'école pourront être prises.

Votre rôle à nos côtés

Votre rôle actif à nos côtés, pour la mise en œuvre de ce protocole élaboré en concertation avec les élus, est essentiel pour garantir la sécurité des enfants et des personnels qui vont les encadrer.

Ainsi nous vous demanderons de prendre la température de votre enfant systématiquement et de ne pas l'emmener en classe en cas de symptôme de fièvre (37,8°).

Pour des raisons pratiques et pour lui éviter toute inquiétude, vous veillerez à le préparer en l'informant de toutes les adaptations décrites plus haut.

Pour vous aider dans cette tâche, nous vous recommandons la consultation du site :

<https://www.pedopsydebre.org/post/comment-réussir-son-déconfinement-l-apprentissage-des-gestes-barrières-aux-enfants>

Les élus, les personnels communaux et intercommunaux, les enseignants vous assurent de leur mobilisation pour assurer un accueil respectant les conditions sanitaires imposées par cette crise.

Alexis Bourdais

Directeur de l'école